

notaire et les autres s'établirent au milieu ; et d'abord M. Bajolet exposa les conditions de la vente : — payable à un an et un jour, avec les intérêts à cinq pour cent, ou bien au comptant, au choix des acheteurs, — et la vente commença.

La foule se pressait autour de la table ; moi, derrière. Je ne voyais que les têtes en face : Samuel Lévy, Jean et Jacques Rantzau et le grand Judas Mayer.

On vendit d'abord un verger sur la côte, quelques champs ensemencés de blé, d'autres en avoine, ayant soin chaque fois d'annoncer les tenants et les aboutissants. La vente par cent et par mille avait l'air de languir ; les juifs ne s'en mêlaient pas assez. Le notaire, de temps en temps, aidait Lemoine, en répétant le prix.

Il sortait aussi crier dehors :

— Tel champ, tel verger va être mis en vente.

Quelques hommes venaient lentement, leurs femmes les préchaient et les retenaient ; car si les femmes aiment les meubles, les hommes aiment les immeubles, et cela fait des disputes : l'homme veut, la femme ne veut pas ; bien des fois ils se prennent aux cheveux, et la femme crie toujours :

— Non !... Non !...

Ceux-là rentraient, leur femme derrière eux, et se penchaient en masse les uns sur les autres, autour de la table.

J'allais me retirer, il était plus de midi, lorsque le notaire, élevant la voix, s'écria :

— Nous allons mettre en vente, à cette heure, d'un bloc, les cinq jours de pré qui touchent par en bas la rivière, et par en haut à la grande prairie de Jacques Rantzau, dite " prairie de Guizi." Il est bien entendu que tout marche ensemble, Lemoine, allez.

Aussitôt Lemoine, montant sur sa chaise, cria :

— Les cinq jours de prairie, quinze cents francs, quinze cents francs les cinq jours, à trois cents francs le jour, les cinq jours quinze cents francs !

— Deux mille, dit un juif.

— Deux mille deux cents, dit l'autre.

— Deux mille deux cents, répéta Lemoine.

Les deux juifs un instant allèrent ainsi, montant pas cent francs, jusqu'à trois mille. M. Botte me dit à l'oreille :

— Samuel est l'homme de paille de Jean Rantzau et Judas celui de Jacques, la bataille est entre les deux frères.

Je regardai : Jacques et Jean paraissaient calmes, mais sombres. Cela pouvait durer encore une demi-heure par cinquante francs, car après quatre mille les deux juifs se ralentissaient, n'osant plus monter sans regarder à chaque minute les signes des deux frères, quand tout à coup Jacques eut comme un éclair sur sa figure.

— Quatre mille cinq cents francs ! cria-t-il d'une voix terrible.

— Cinq mille, dit Jean en souriant.

Six mille, dit Jacques, sans regarder son frère, mais les yeux enfoncés dans la tête et les dents serrées.

— Sept mille, dit Jean.

Alors Jacques poussa un éclat de rire et sortit en fendant la presse, les deux poings dans les poches de sa veste.

— C'est du bien trop cher pour moi, fit-il sur la porte, et il sortit.

Jean de son côté, dit en passant près de moi, d'un air satisfait :

— C'est un peu cher, mais son grand pré sur la Sarre aurait été trop beau d'une pièce ; j'en voulais ma part et je l'ai.

Comme il descendait la rue tranquillement, je sortis aussi. Le juif Samuel l'accompagnait ; et de loin Jacques, sur sa porte avec le grand Judas, les regardait venir. Sa bonne humeur était passée, il ne riait plus, en pensant que son beau pré de Guizi, qu'il pensait arrondir à la mort du vieux Fortier, était pour ainsi dire coupé en deux par la partie que Jean venait d'acheter.

Et moi, voyant combien ces deux hommes s'en voulaient, je tremblais en pensant que Jacques devait aussi m'en vouloir, depuis que j'avais retenu son fils à cause de Louise. Oui ! cela m'inquiétait d'autant plus qu'il était question de le nommer maire à la place de M. Fortier, et que dans cette position il pouvait me faire le plus grand tort. Cette crainte me suivit jusqu'au milieu de ma classe du soir, et mon embarras entre les enfants d'hommes pareils me paraissait quelque chose de bien pénible. Ils me faisaient aussi peur l'un que l'autre ; jamais je ne m'étais figuré de caractères plus dangereux.

Ce même jour, vers sept heures, étant à souper, j'en parlai justement à ma femme, qui me recommandait d'être toujours sur mes gardes, quand nous entendîmes quelqu'un monter l'escalier, puis frapper à la porte.

(La suite au prochain numéro.)



Biscuits Purgatifs Parisiens

Le meilleur Remède contre la

Constipation, Migraine, Maux de Tête,

Etc., Etc., Etc.

A vendre dans toutes les Pharmacies et chez les seuls propriétaires

PICAULT & CIE.,

75 RUE NOTRE-DAME, Coin de Bonsecours, Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ.

Paraît tous les jeudis. Les abonnements partent du 1er et du 15 de chaque mois.

A ceux qui voudront bien se charger de la vente de notre Journal, nous leur vendrons 16 cents la douzaine. Nous donnerons 10 par cent pour chaque abonnement que l'on nous fera parvenir.

Celui qui nous enverra les noms de cinq souscripteurs avec le montant de l'abonnement pour un an, recevra un sixième numéro gratis pendant six mois.

Les frais de port sont à la charge du propriétaire.

L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous ne ferons jamais exception à cette règle.

Toutes correspondances et envois d'argent doivent être adressés comme suit : LE CANADIEN ILLUSTRÉ, Boîte 1559 B. P., Montréal.

LE CANADIEN ILLUSTRÉ est en vente chez tous les marchands de journaux, 2 centes le numéro.